CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E7013** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SAS

Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 311998249

Siret : 311 998 249 00016

Code NACE : 4221Z

Numéro caisse de congés payés : 7173031

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 030079801187

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 030079801187

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : ENTREPRISE VIALARET

LIEU-DIT LA ROUBINARIE
81200 AIGUEFONDE

Téléphone : 05 63 61 54 40 **Fax :** 05 63 61 11 33

Portable : 06 32 63 44 79

Responsabilité légale :
3 M.P.M (799 353 636) / MUNOZ DAVID PRÉSIDENT / MUNOZ GUILLAUME DIRECTRICE GENERALE

Site Internet :

E-mail : sylvie.vialaret@orange.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 964 937 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	16	30/05/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	30/05/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		30/05/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 16:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.